

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°123

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/

OBJET : Acceptation d'une subvention accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Seine-Saint-Denis dans le cadre de l'appel à projets BOP 104 relatif à l'intégration des primo-arrivants

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Vu le budget communal 2020 ;

Vu le projet de convention attributive de subvention au titre de l'année 2020, entre l'Etat et la Ville d'Aubervilliers, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

Considérant que la Mairie d'Aubervilliers a été retenue dans le cadre de l'appel à projets BOP 104 lancé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Seine-Saint-Denis pour l'intégration de primo-arrivants (action 12) en vue de financer les actions de la plateforme linguistique d'Aubervilliers ;

Considérant que l'attribution de cette subvention d'un montant de 8 000 euros permettra de financer le fonctionnement de la permanence hebdomadaire d'accueil et d'orientation des personnes demandent à bénéficier de cours de français et d'assurer une veille des places disponibles proposées par les différents organismes présents sur le territoire de la Ville d'Aubervilliers ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

ACCEPTTE de percevoir la somme de 8 000€ (HUIT MILLE euros), attribuée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Seine-Saint-Denis.

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention attributive de cette subvention, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout acte subséquent à cette convention.

DIT que le montant de la subvention sera versé sur la ligne budgétaire 011/524/611/005 du service Intégration citoyenneté.

Reçu en Préfecture le : 23/10/2020
Affiché/publié le : 23/10/2020
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/2020

Le Maire,

Karine FRANCLET

